

# Contrat avec le Client du Programme VIP

Effective -

# MONAT®

MONAT Global France

78 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

*\* Le numéro d'identification du Client VIP doit figurer dans ses données personnelles.*

## Informations sur le Parrain

ID du Partenaire de Marché # : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Ce Contrat est entre vous et MONAT Global France ("MONAT") et est en vigueur à partir de la date à laquelle vous vous êtes inscrit au Programme VIP de MONAT. En devenant un Client VIP avec MONAT et en profitant des avantages du Programme VIP, vous acceptez les termes et conditions énoncés ci-dessous. MONAT ne vous permettra pas de devenir un Client VIP sans que vous acceptiez les termes de ce Contrat.

## 1. Conditions requises dans le cadre du Programme pour les Clients VIP

En devenant un Client VIP de MONAT, et en rejoignant le Programme des Clients VIP, vous acceptez ce qui suit :

- Vous devez payer des frais d'inscription uniques de 22 € ;
- Vous devez être âgé de 18 ans ou plus ;
- Créer une commande d'inscription et une commande future de Flexship à un prix de 75€ ou plus sur chaque commande ; et
- Résider en France métropolitaine ou dans tout pays dont MONAT a officiellement annoncé qu'il était ouvert aux affaires.

MONAT se réserve le droit de refuser et/ou de mettre fin à toute demande de Client VIP. Après être devenu un Client VIP, vous ne pouvez pas revendre vos achats de produits MONAT.

## 2. Avantages du Programme Clients VIP

Après que votre commande d'inscription et le Contrat de Client VIP aient été acceptés par MONAT, vous recevrez les avantages suivants du Programme de Client VIP, aussi longtemps que vous êtes un Client VIP :

- 15% DE RÉDUCTION sur tous les produits MONAT à l'exception des produits marqués comme Ventes Flash et

Promotions\* ;

- Livraison GRATUITE pour les commandes de 75 € ou plus (TVA incluse) ;
- Produit Only For You ou alternatif inclus dans chaque commande Flexship qualifiée ;
- Flexibilité de choisir des produits différents à chaque commande. Après votre commande d'inscription, vous pouvez changer les produits afin de recevoir des produits différents dans chaque commande Flexship supplémentaire,
- Cadeau d'anniversaire ;
- Accès aux Ventes Flash, aux offres spéciales et aux promotions ;
- Commande en ligne facile ;
- Programmation flexible des commandes avec des commandes Flexship qualifiées\*, ce qui signifie que vous pouvez repousser votre commande Flexship et choisir facilement vos produits pour la prochaine commande Flexship (voir les paramètres ci-dessous).
- Option de mise à niveau pour devenir un Partenaire de Marché MONAT.

\* Vous pouvez choisir d'adhérer ou non au programme Flexship à tout moment depuis la page de votre compte MONAT.

**\* Les Ventes Flash et les Promotions ne sont pas considérées comme des commandes Flexship éligibles. Les produits des Ventes Flash et des Promotions ne peuvent pas être ajoutés à votre commande Flexship régulière.**

### 3. Programme MONAT Flexship (Expédition flexible)

- En vous inscrivant comme Client VIP de MONAT, vous vous inscrivez au Programme Flexship. Une commande Flexship est une commande d'expédition flexible et personnalisable pour laquelle vous choisissez un produit lors de votre inscription en tant que Client VIP. Les paramètres du programme Flexship sont énumérés ci-dessous :
  - Au moment de l'inscription, vous devez créer une future commande Flexship d'un montant de 75 € ou plus.
  - Vous pouvez repousser votre commande Flexship jusqu'à 60 jours à la fois, à partir de votre dernière commande Flexship.
  - Vous pouvez personnaliser chaque commande Flexship\* sur la page de votre compte Client VIP.
  - Toutes les commandes Flexship seront facturées à la carte de crédit ou de débit dans le dossier de MONAT, et en rejoignant le Programme Client VIP, vous autorisez MONAT à facturer votre carte de crédit ou de débit pour de telles commandes Flexship.

Vous pouvez vous inscrire au Programme VIP à travers le site web de MONAT de votre Partenaire de Marché ou directement sur le site web de la compagnie MONAT. Après avoir placé votre commande d'inscription, la commande supplémentaire de Flexship peut être repoussée à une date ultérieure sur la page de votre compte VIP. En tant que Client VIP, vous avez également droit à une réduction de 15% sur tous vos achats et à la livraison gratuite sur les commandes qualifiées (75€ ou plus, TVA incluse). Les frais d'inscription au Programme VIP ne sont pas remboursables si le compte est annulé après la période de garantie de 30 jours.

### 4. Modifications des commandes Flexship

Vous pouvez changer votre sélection de commande Flexship, la méthode de paiement, la date d'expédition ou l'adresse d'expédition à tout moment. Vous pouvez modifier votre commande Flexship en ligne avant la date de traitement à partir de la page de votre compte client VIP ou en contactant le service clientèle de MONAT à [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com). Sept jours avant la date de traitement de votre prochaine commande Flexship, vous recevrez un email de rappel automatique confirmant votre commande. Les changements à votre commande Flexship doivent être faits au moins un jour avant la date de traitement.

Les commandes Flexship ne peuvent pas être programmées ou modifiées après le 25 du mois.

Si votre commande Flexship est programmée pour le 1er du mois, votre produit Only For You ou un article alternatif sera expédié par défaut.

### 5. Devenir un Partenaire de Marché MONAT

Vous pouvez vous convertir en Partenaire de Marché MONAT à tout moment dans votre page de compte client VIP, en contactant votre Partenaire de Marché sponsor ou en contactant le support à la clientèle de MONAT à [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com).

Vous pouvez appliquer les frais d'inscription VIP de 22€ au Kit de démarrage du Partenaire de Marché et/ou au Kit de Produits et annuler d'autres commandes VIP Flexship sans pénalité.

## 6. Droit de retrait du compte Client VIP et du Programme Flexship

MONAT vous accorde une période de trente (30) jours calendaires pour annuler votre adhésion au Programme Client VIP, sans avoir à indiquer de raison, à partir de la date à laquelle vous recevez votre commande d'inscription, à condition que vous retourniez tous les produits de votre commande.

Vos frais d'inscription et le prix des produits de votre commande d'inscription vous seront intégralement remboursés. Vous devez contacter l'équipe du service client (voir section 11 ci-dessous) pour annuler votre inscription.

Le droit de rétractation est exercé en contactant MONAT par téléphone (0805 102 849), par courrier :

MONAT France c/o Radial Sp. z o.o.

Moszna Parcela 29, Budynek C3

05-840 Brwinów

Pologne

en remplissant et en nous envoyant le module d'annulation en ligne par courrier ou par e-mail qui peut être trouvé sur le site web de MONAT ou en envoyant un e-mail au service d'assistance client de MONAT : [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com).

Le module de retrait apparaissant au bas de cet accord peut être, mais n'est pas obligé d'être, utilisé à cette fin.

En cas de rétractation, vous devez renvoyer les produits dans leur emballage d'origine dûment scellé, à l'adresse suivante :

MONAT France c/o Radial Sp. z o.o.

Moszna Parcela 29, Budynek C3

05-840 Brwinów

Pologne

au plus tard dans les trente (30) jours suivant la réception de la commande.

MONAT remboursera après avoir reçu les produits retournés de votre part et avoir inspecté les produits pour s'assurer qu'ils n'ont pas été ouverts et qu'ils sont dans des conditions de revente.

Si vous vous retirez d'une commande Flexship, cette commande ne comptera pas comme une commande Flexship admissible.

Si vous annulez votre compte client VIP dans les 30 premiers jours suivant la réception de votre produit, les frais d'inscription de 22 euros vous seront remboursés. Après les 30 premiers jours suivant la réception de votre produit, les frais d'inscription de 22 € ne sont pas remboursables.

Pour annuler votre compte client VIP, vous devez écrire à l'adresse suivante : [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com) afin de résilier, en joignant, le cas échéant, une justification écrite de votre motif légitime.

## 7. Changer le Parrain

MONAT est une compagnie de vente directe qui commercialise ses produits par l'intermédiaire de Partenaires de Marché Indépendants ("Partenaire de Marché" ou "Partenaires de Marché"). Un Client VIP "s'inscrit" auprès d'un Parrain lorsqu'il rejoint le Programme Client VIP. Si vous n'en avez pas lors de votre inscription, un Parrain vous sera assigné. Le transfert d'un Client VIP MONAT d'un Parrain ("Partenaire de Marché") à un autre n'est pas permis, sauf si une erreur est commise en choisissant le bon Parrain en complétant les applications en ligne de MONAT. Les erreurs doivent être rapportées durant la période initiale de trente (30) jours suivant immédiatement la date à laquelle un Partenaire de Marché ou un Client VIP se joint à MONAT pour la première fois. Les changements de Parrain ne sont pas permis après cette période initiale de trente (30) jours. Toutes les demandes de changement de commanditaire doivent être approuvées non seulement par la Compagnie, mais aussi par chaque commanditaire affecté par le changement demandé.

Afin de demander un changement de commanditaire, un client VIP doit compléter un formulaire de demande de changement de commanditaire et l'envoyer par courriel au département des commissions de la Compagnie à :

[SponsorCorrectionSupport@MONATGlobal.com](mailto:SponsorCorrectionSupport@MONATGlobal.com).

## 8. Frais d'expédition ; TVA

Toutes les commandes Flexship éligibles de 75 € ou plus bénéficient de la gratuité des frais de port tant qu'un client VIP est inscrit au programme de clients VIP. Toutefois, si vous annulez votre commande Flexship récurrente, vous ne bénéficierez pas de la gratuité des frais de port pour les commandes de produits, à moins que vous n'ayez achevé le programme Flexship. La TVA applicable et les frais d'expédition seront ajoutés aux commandes inférieures à ce seuil, comme indiqué lors de la passation de la commande.

## 9. Retours de produits après 30 jours

Après 30 jours, MONAT offre un remboursement de 90% du prix d'achat (à l'exclusion des frais d'expédition) de votre commande après que vous ayez retourné tous les produits non ouverts. Nous rembourserons volontiers le prix d'achat (à l'exclusion des frais d'expédition) à la forme originale de paiement. Tout retour après 90 jours à partir de la date à laquelle le Client VIP a reçu sa commande, ne sera pas remboursé.

## 10. Procédure de retour et de remboursement

- a) Les retours d'articles éligibles sont acceptés dans un délai de 90 jours à compter de la date de réception. Les articles doivent être retournés sans avoir été ouverts, dans leur emballage d'origine. Pour retourner un produit en vue d'un remboursement, vous devez le renvoyer directement à MONAT et suivre les étapes suivantes:
- b) Vous devez d'abord obtenir un numéro d'autorisation de retour (RMA) en contactant le service client de MONAT à l'adresse [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com). Vous devrez fournir le numéro de commande et préciser si vous demandez un remboursement total ou partiel. Ce numéro d'autorisation de retour doit être inscrit sur chaque boîte d'expédition retournée.
- c) Les boîtes d'expédition et les matériaux d'emballage appropriés doivent être utilisés lors de l'emballage des produits à retourner. Tous les retours doivent être expédiés à MONAT en port payé par le Partenaire de Marché ou le Client VIP. MONAT n'accepte pas les paquets d'expédition-collecte. Le risque de perte dans l'expédition du produit retourné sera sur le Partenaire de Marché ou le Client VIP qui retourne le produit. Si le produit retourné n'est pas reçu par le centre de distribution de MONAT, MONAT n'émettra pas de remboursement pour le retour. Il est de la responsabilité du Partenaire de Marché ou du Client VIP de suivre l'envoi.
- d) Les articles doivent être retournés à MONAT dans les 90 jours suivant la date d'achat. Veuillez envoyer tous les articles à :  
MONAT France c/o Radial Sp. z o.o.  
Moszna Parcela 29, Budynek C3  
05-840 Brwinów
- e) Les articles ne doivent pas avoir été ouverts et doivent être accompagnés d'un emballage et d'un étiquetage qui n'ont pas été modifiés ou endommagés.

Toute marchandise clairement identifiée au moment de la vente comme non retournable, discontinuë ou saisonnière ne peut être retournée pour un remboursement.

## 11. Obtenir un remboursement

Le remboursement sera effectué une fois que nous aurons reçu les articles retournés. Veuillez noter que les remboursements peuvent prendre jusqu'à 10 jours commerciaux, car cela peut varier considérablement d'un émetteur de carte de crédit ou de débit à l'autre. Ce délai peut varier considérablement d'un émetteur de carte de crédit à l'autre. Les articles endommagés à la réception ne peuvent pas être remboursés. Les remboursements n'incluent pas les frais d'expédition, sauf dans le cas d'articles défectueux ou endommagés ou dans le cas où vous retournez la commande pendant la période de garantie de remboursement de 30 jours. Si le produit est retourné après les 30 jours suivant sa réception, vous ne serez remboursé qu'à hauteur de 90 % de votre commande. Le remboursement sera effectué sur le mode de paiement original utilisé pour la transaction concernée.

## 12. Conformité/garantie

Si vous n'êtes pas satisfait de l'achat, ou pour toute demande liée aux garanties commerciales et légales, vous pouvez contacter le service à la clientèle de MONAT, au 0805 102 849 ou [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com). MONAT reconnaîtra toute plainte dans les vingt-quatre (24) heures et cherchera à la résoudre le plus rapidement possible par la suite.

Si vous souhaitez faire une réclamation au titre de la garantie légale de conformité, vous devez contacter MONAT, dont le nom et les coordonnées figurent ci-dessus. En vertu de la garantie légale de conformité, vous : - pouvez faire des réclamations pendant une période de deux ans à compter de la livraison du produit, - pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement

du produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la Consommation français : - sont dispensés de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité si celui-ci a été décelé durant la période définie à l'article L. 217-7 du code de la consommation. Vous pouvez décider de faire jouer la garantie des "vices cachés" prévue par l'article 1641 du Code civil. Dans ce cas, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code civil.

Indépendamment des garanties commerciales qui vous sont offertes (garantie de remboursement à 30 jours, remboursement à 90% après 30 jours), MONAT reste liée par la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-12 et celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

Art. L217-4 du Code de la Consommation : "Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité."

Article L217-5 du Code de la Consommation : "Les biens sont conformes au contrat:

1° Lorsque le bien est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- lorsqu'ils correspondent à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'ils présentent les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présentant les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et accepté par ce dernier."

Article L217-12 du Code de la Consommation : "L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien".

Article L217-16 du Code de la Consommation : "Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Ce délai court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition du bien pour réparation, si celle-ci est postérieure à la demande d'intervention."

Article 1641 du Code civil : "Le vendeur est tenu à la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : "L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice."

### **13. Retards**

MONAT ne sera pas responsable des retards ou de l'échec de son rendement lorsque le rendement est rendu commercialement impraticable en raison de circonstances hors de son contrôle raisonnable ou d'une cause de force majeure. Ceci inclut, sans limitation, les grèves, les difficultés de travail, les émeutes, les guerres, les incendies, les décès, les pandémies reconnues par l'Organisation mondiale de la santé ou le gouvernement local, la réduction d'une source d'approvisionnement, ou les décrets ou ordres du gouvernement.

### **14. Droit applicable et juridiction**

Les lois de la France régissent toutes les questions relatives à ou découlant de ce Contrat et de votre inscription au Programme de client VIP de MONAT.

Dans l'éventualité d'une controverse, d'une réclamation ou d'un litige ("Réclamation") découlant de ou se rapportant à toute disposition de ce Contrat, ou à la violation de ce Contrat, ou à tout produit livré par MONAT au Client VIP, y compris les questions de produits ou les problèmes avec les produits ou les réactions aux produits, la Réclamation sera entendue et

réglée uniquement et exclusivement par les tribunaux compétents de la France.

### 15. Règlement extrajudiciaire des litiges

Si un litige survient entre vous et MONAT, nous vous encourageons à contacter d'abord notre service client au 0805 102 849 ou [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com) pour chercher à résoudre le litige.

Si aucune solution n'est trouvée dans les 21 jours suivant cette demande, le client peut saisir la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe (CPMVD) : Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe, 1 rue Emmanuel Chauvière, 75015 Paris - Tél : +33 (0)1 42 15 30 00 - email : [info@fvd.fr](mailto:info@fvd.fr).

Le service s'efforcera d'obtenir gratuitement un accord amiable.

Le client reconnaît que la Commission Paritaire de Médiation de la Vente Directe, créée en 1995, présidée par un professeur de droit agrégé des universités et composée de 2 représentants d'associations de consommateurs agréées au niveau national par le Ministère de l'Economie et de 2 représentants de la vente directe, est seule compétente pour traiter les litiges nés du présent document dans le cadre de la médiation. Ni le client, ni MONAT ne pourront recourir à d'autres moyens de médiation.

### 16. Protection des données

Les informations que vous fournissez à MONAT seront utilisées par MONAT.

- pour administrer et gérer votre relation avec MONAT en tant que Client VIP, y compris pour traiter vos commandes (base légale: contrat) ;
- et pour l'administration générale, le marketing, les statistiques et la gestion (base légale: obligation légale et nos intérêts légitimes).

Pour ce faire, MONAT peut transmettre vos données aux sociétés de son groupe, à ses partenaires de marché et aux tiers qui exécutent des fonctions en son nom, dont certains peuvent être situés en dehors de la France ou de l'Irlande, en particulier aux États-Unis, et vous devez noter que les pays en dehors de l'Espace Economique Européen peuvent ne pas offrir le même niveau de protection pour de telles données que la France.

Le Client VIP consent à ce que la Compagnie conserve, traite et divulgue ces informations de cette manière et à ces fins dans le cadre de politiques de protection des données appropriées qui ont été mises en œuvre par la Compagnie, conformément aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi applicable. Pour plus de détails, y compris sur vos droits en tant que personne concernée, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse [www.MONATglobal.com](http://www.MONATglobal.com).

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et, sous réserve des dispositions légales applicables en la matière, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au service client de MONAT, par email, ([...]), en mentionnant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre carte d'identité afin de confirmer votre identité. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

MONAT conservera vos informations personnelles aussi longtemps que nécessaire ou permis compte tenu de l'objectif ou des objectifs pour lesquels elles ont été obtenues et conformément à la loi applicable. Par exemple, nous conservons les informations personnelles pour la durée de l'exécution de cet accord afin de respecter nos obligations contractuelles envers vous.

Au-delà de cette période, et afin de respecter les obligations légales, les données sont archivées de manière sécurisée et ne sont plus utilisées dans le cadre de la relation client ou de la réexploitation commerciale. A l'issue de la période d'archivage nécessaire à la préservation des droits du client et des responsables du traitement, les données seront définitivement supprimées.

### 17. Statut du client

En tant que Client VIP, vous n'avez aucun droit de participer au système de négociation de MONAT; vous n'êtes pas un Partenaire de Marché de MONAT; les produits de MONAT vous sont fournis strictement sur une base de non-revente et vous ne pouvez pas commercialiser ou revendre les produits que vous achetez de MONAT; vous ne pouvez pas commercialiser

l'opportunité d'affaires de MONAT ou tenter de recruter d'autres personnes; et vous ne pouvez pas gagner de commissions ou de bonus en vertu du plan de rémunération de MONAT.

#### **18. Modifications du contrat**

MONAT se réserve le droit de changer les prix de ses produits à tout moment et sans préavis, mais il ne changera pas les prix des commandes pour lesquelles il a facturé votre carte de crédit. MONAT se réserve le droit d'amender ce Contrat à sa seule et entière discrétion. En acceptant ce Contrat de Client VIP et en joignant MONAT en tant que Client VIP, vous acceptez de vous conformer à la version la plus récente de ce Contrat tel qu'il est amendé par MONAT de temps à autre. Les "Amendements" à ce Contrat seront effectifs après que MONAT ait publié son Contrat révisé, mais les Amendements ne s'appliqueront pas rétroactivement avant la date d'entrée en vigueur du Contrat. MONAT rendra le Contrat amendé disponible à tous les Clients VIP par une ou plusieurs des méthodes suivantes : (1) affichage sur le site web officiel de MONAT ; (2) courriel ; ou (3) affichage sur la page web du compte du Client VIP. Votre achat de produits après la date d'entrée en vigueur d'un amendement constituera votre acceptation du Contrat amendé. Si vous n'acceptez pas les amendements apportés au Contrat, vous aurez le droit de le résilier en donnant un avis à MONAT sans frais d'annulation ou tout autre coût ou responsabilité envers vous.

# MONAT | VIP

## Formulaire de retrait pour la France

Veuillez compléter le formulaire ci-dessous uniquement si vous souhaitez vous retirer de votre Programme Client VIP ou vous retirer d'une commande Flexship de MONAT.

MONAT Global France

Email: [FRserviceclient@monatglobal.com](mailto:FRserviceclient@monatglobal.com)

Date du jour : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Nom du Client VIP : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### Cher MONAT:

La présente lettre notifie que je souhaite me désengager de MONAT en ce qui concerne les produits/services suivants :

Compte Client VIP

Produit commandé le \_\_\_\_\_ reçu le : \_\_\_\_\_

Adresse du Client \_\_\_\_\_

Date et signature

MONAT

### Raison du départ :

Je suis devenu un Partenaire de Marché

Charge financière

J'ai trop de produits provenant de mes commandes précédentes

Je ne suis pas satisfait des produits

Problèmes liés au service client

Autre (veuillez spécifier)

Je comprends que ma demande d'annulation doit être reçue par MONAT.

### POUR MONAT

Date:

\_\_\_\_\_

Nombre de commandes Flexship achevées :

\_\_\_\_\_

Dernière date de Flexship :

\_\_\_\_\_

Frais d'annulation accessibles :

\_\_\_\_\_

Signature du personnel :

\_\_\_\_\_

Date:

\_\_\_\_\_